



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Accession a la propriete

Question écrite n° 46437

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre délégué au logement sur les aides à l'acquisition de logement par des particuliers. La mise en place du prêt à taux zéro ne répond pas à toutes les situations. À titre d'exemple, un couple qui a des revenus inférieurs au plafond et qui décide l'achat d'une maison ancienne sans la réalisation de travaux, ne peut accéder à ce prêt. Par ailleurs, la réforme du 1 % logement en cours risque d'écarter un grand nombre de personnes de ce dispositif. De nombreuses inquiétudes ont été exprimées au cours de ces dernières semaines. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend adopter pour élargir les bénéficiaires de ces aides.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46437

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6554